

crient bien fort au comportement déplacé et à la nature incorrecte ou même immorale de la mainmise étrangère tandis que d'autre part ils veulent que des entreprises canadiennes aillent à l'étranger faire des affaires. Qu'y a-t-il de particulier à ce que les Canadiens aillent à l'étranger? Ont-ils, comme St-Georges, le cœur pur? Qu'un Britannique, un Allemand, un Français ou un Américain vienne au Canada et il est accusé d'être un individu complice et rusé près à destituer les Canadiens. C'est ridicule.

Le ministre des Finances (M. Turner) était plein d'espoir lorsqu'il a présenté son bill manqué sur la fiscalité. Nous n'en sommes pas encore là car il y a beaucoup à faire pour modifier la partie du bill qui traite de l'industrie internationale, mais nous espérons que le ministre des Finances réussira à obtenir des entreprises canadiennes qu'elles aillent à l'étranger faire concurrence. Comment vont-elles faire concurrence? En se tenant sur les côtes et en tirant un canon à longue portée? Bien sûr, ce n'est pas possible. Elles doivent débarquer dans les pays étrangers, y établir des filiales, des associations ou d'autres formes d'entreprises commerciales.

On est presque tenté de dire que ce qui est bon pour l'un l'est aussi pour l'autre. Si, comme Canadiens, nous voulons en sortir et nous consacrer à rétablir ce qui est essentiel à notre économie, c'est-à-dire notre commerce d'exportation, nous devons nous rendre dans les autres pays et signer des accords. Je suis sûr que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) au cours d'un de ses pèlerinages quasi trimestriels au Japon, a insisté auprès des Japonais pour créer des possibilités pour des investissements canadiens.

Je suis sûr qu'il leur a demandé d'oublier quelque peu cette longue liste de conditions exigées par les industries japonaises qui ont fermé leurs portes, depuis des années, à toute participation étrangère. Il ne le fait pas simplement pour le plaisir de le faire, mais pour que les hommes d'affaires canadiens puissent établir de saines relations commerciales avec le Japon et les autres pays du Pacifique. Voilà qui est une tentative pour protéger les emplois au Canada. Comment tous ces gens qui grouillent autour de la plaie canadienne, poussant des cris stridents contre la mainmise étrangère, croient-ils que des emplois seront créés si des entreprises doivent fermer leurs portes et si l'industrie canadienne est stagnante?

Il était fort amusant d'écouter le député de York-Sud (M. Lewis) réciter la litanie des opérations paralysantes auxquelles se heurte l'industrie canadienne, et dont chacune ajoute davantage au prix de revient, si bien que même sur le marché intérieur, l'industrie ne peut soutenir la concurrence à moins qu'on n'impose des contrôles et un rationnement, ou ce qu'on a appelé la réduction économique. Prenons la camisole de force doctrinaire imposée à la Grande-Bretagne après la guerre. Je l'ai subie pendant trois ans, et je vous assure que c'était un véritable enfer. Je pense à la réduction économique imposée par sir Stafford Cripps. Il y avait des règles, des règlements et des restrictions, et c'était lui qui dirigeait tout.

Avec la démocratie au Canada, et je ne citerai personne en particulier, bien des gens disent que la proportion de fonctionnaires est beaucoup trop élevée; mais s'il nous fallait suivre ne serait-ce que la moitié des propositions faites par les députés du NPD cet après-midi, la taille de la fonction publique nationale augmenterait de plus du double. Je suppose qu'il n'y aurait plus alors de problème de chômage, mais tout le monde deviendrait rond-de-cuir. Tout le monde travaillerait à la réduction économique.

[L'hon. M. Lambert (Edmonton-Ouest).]

C'est là un aspect du problème. Bien sûr, le NPD a son aile extrémiste.

M. Paproski: Stanley Knowles!

L'hon. M. Lambert: Non, je n'accuserai pas le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) de faire partie du groupe extrémiste, car c'est impossible.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le député pense peut-être que je suis épouvantable, mais je ne suis pas un extrémiste.

L'hon. M. Lambert: Je lancerai toutes sortes d'accusations à l'honorable représentant, sauf celle-là. Il existe une autre organisation formée de personnes sincères, je suppose, qui est le comité pour un Canada indépendant. Les membres qui le composent sont respectables et bien intentionnés. On compte parmi eux des néo-démocrates, des pseudo-libéraux et un ancien libéral qui, je suppose, peut être qualifié de Moïse financier de son parti; je parle de M. Walter Gordon. Lorsqu'il était ministre des Finances, il y a de cela dix ans, cet ancien député de Danforth nous a mis dans de mauvais draps en imposant une taxe de 30 p. 100 sur les prises de contrôle. Si l'on examine les problèmes actuels dans leur contexte historique, on s'aperçoit qu'un bon nombre d'acquisitions étrangères ont pris corps à cette époque-là.

Je ne voudrais pas rappeler à mes collègues des souvenirs trop lointains, mais l'institution d'un tarif préférentiel britannique au sein du Commonwealth, a contribué à la formation d'un des premiers blocs commerciaux. Nos amis américains ont alors ouvert des succursales françaises au Canada en vue de profiter de ce tarif préférentiel. C'était peut-être du beau travail à l'époque, mais quel qu'un s'est-il penché sur ce qui arrive aujourd'hui en France et en Allemagne et sait-il ce qui arrivera en Grande-Bretagne et ailleurs au sein du Marché commun? Les Canadiens et les Américains ont monté des usines dans les divers pays du Marché commun en vue de s'implanter à l'intérieur de l'enceinte tarifaire de ce Marché.

Pourquoi la Société Polymer s'est-elle installée en France il y a quelques années? C'est un exemple parmi tant d'autres, mais toutes les industries qui se sont installées en France l'ont fait à cause de la propriété étrangère des entreprises. Aujourd'hui, elles éprouvent des difficultés en France à cause de cette propriété étrangère et du Marché commun. Cette situation nous a été léguée. Elle a pris naissance dans les premières années de la décennie 30, mais ses racines remontent à l'époque où un bon nombre d'industries canadiennes et d'autres entreprises se sont établies de cette façon, spécialement à l'époque sereine où nous enregistrons un déficit annuel de l'ordre de plusieurs centaines de millions de dollars aussi bien au chapitre des marchandises qu'à celui des invisibles.

• (2100)

L'argent qu'on devait à l'étranger qui était à portée de la main, on s'efforçait de le conserver ici au Canada pour fins d'investissements. Et quels investissements! Le gouvernement d'alors s'en félicita. Les Canadiens en ont profité du fait que notre économie essentiellement fondée sur les ressources et l'agriculture se tourna vers l'industrie manufacturière et secondaire. On assista à une révolution complète de l'économie canadienne à partir de la fin de la deuxième guerre mondiale. On la doit aux fonds étrangers qu'on aurait dû rembourser. Mais non; nous avons placé cet argent ou nous en avons permis, avons encouru-